

La fortification du champ de bataille dans notre armée

Autor(en): **Lecomte, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **76 (1931)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La fortification du champ de bataille dans notre armée.

Je me propose de retracer brièvement ci-dessous, d'après mes expériences personnelles, le rôle qu'a joué la fortification de campagne dans notre armée depuis 1895 jusqu'à nos jours. J'essaierai ensuite d'en tirer quelques conclusions pour l'avenir.

En 1895, le 1^{er} corps d'armée eut sa première grande manœuvre, qui consista en l'attaque d'une position fortifiée par les sapeurs et l'artillerie lourde, et occupée par une brigade-plastron. Les deux bataillons de sapeurs travaillèrent une huitaine de jours à l'organisation de la position, sous la direction du lieutenant-colonel Perrier, chef du génie du corps d'armée. Le front s'étendait sur environ 6 km., de Fey par Sugnens et Poliez-le-Grand à Bottens. Chaque lieutenant de sapeurs avait préparé le projet d'organisation d'un sous-secteur et en avait dirigé l'exécution ; il en avait été de même pour l'artillerie lourde. Les tranchées et les batteries avaient été établies avec de forts profils ; des abatis avaient été faits dans les forêts devant le front. On avait travaillé dans des conditions se rapprochant de celles du temps de guerre et tous les participants avaient le sentiment d'avoir beaucoup appris.

Aucune troupe d'infanterie n'avait, si je me souviens bien, participé aux travaux. Le fait que le corps d'armée avait, pour sa première manœuvre, attaqué une position réellement fortifiée indiquait cependant clairement l'importance que le Haut Commandement attribuait à la fortification du champ de bataille.

En 1901, le colonel d'état-major Weber succéda au colonel Lochmann comme chef de l'arme du génie. Le nouveau chef n'avait jamais appartenu au génie, mais il s'était spécialisé de bonne heure dans les questions de fortification, tant permanente qu'improvisée. Il avait notamment publié, en 1898,

un excellent petit livre, aujourd'hui presque oublié, et intitulé : *Principes de la fortification du champ de bataille*. Sous sa direction, cette branche de l'instruction devint, pour les sapeurs, la branche essentielle, au détriment peut-être du pontage et de l'emploi des explosifs. Si le colonel Weber alla un peu trop loin en ce qui concerne l'instruction des sapeurs, son grand mérite fut d'entretenir chez le Haut Commandement l'intérêt pour la fortification du champ de bataille. Ce ne fut pas sans peine. Beaucoup de nos chefs supérieurs souffraient de la même maladie que leurs collègues de France et d'Allemagne, la psychose de l'offensive à outrance, et ne voulaient entendre parler de fortification, ni même de défensive. Cependant, le colonel Weber réussit, entre 1901 et 1910, à organiser plusieurs belles manœuvres de position avec de gros effectifs. L'une d'elles fut dirigée par le général Wille, alors commandant du 3^e corps d'armée, avec un effectif dépassant celui d'une division. L'infanterie et l'artillerie participèrent aux travaux ; on vit de gros abris bétonnés que l'artillerie lourde canonna avec de vrais obus et de solides réseaux de barbelé, au travers desquels fantassins et sapeurs se frayèrent des passages à coups d'explosifs.

Puis à partir de 1910, la folie offensive reprit le dessus, aidée par un vent d'économie, et les manœuvres de position, qui coûtaient cher, tombèrent en désuétude.

Vint la guerre mondiale. Les belles théories d'offensive à tout prix firent une prompte faillite. A partir de l'automne 1914, sur tous les fronts, tout le monde s'enterra le plus profondément possible. Nous fîmes de même. Assez gauchement d'ailleurs, au début. Ceux qui avaient été les plus férus d'offensive se mirent à faire des plans de fortification, tout comme s'ils avaient été vraiment compétents en la matière. Il en résulta bien des bévues techniques et tactiques auxquelles, heureusement, la sanction de la bataille fut épargnée. Heureusement aussi, une excellente *Instruction sur les travaux de campagne à l'usage de l'infanterie* avait été publiée en 1912, par les soins du colonel Weber. Pendant quatre ans, nous nous fortifiâmes à outrance, sans autre ennemi que le budget. Chacun put faire ses expériences à loisir et, en fin de compte, le « front suisse » était certainement

l'un des plus forts de l'Europe. Morat et Olten étaient devenus de vraies forteresses ; abris bétonnés, gros réseaux de barbelé extra-fort, tranchées profondes, canons et mitrailleuses sous casemate et en cavernes, rien n'y manquait. Le Jura et le Tessin étaient barrés par de longues lignes de tranchées taillées dans le roc. Tous les bataillons d'infanterie avaient manié le pic et la pelle pendant des semaines ; certains d'entre eux n'avaient pour ainsi dire rien fait d'autre. C'était, dans notre armée, l'apogée de la fortification du champ de bataille.

Mais la Roche Tarpéienne est près du Capitole. Le danger passé, la psychose offensive reprit vite possession des esprits. Les forteresses improvisées furent abandonnées à leur triste sort. De temps en temps, d'anciens exécutants viennent encore en visiter les ruines et en contempler la décrépitude. Personne, à ma connaissance, n'y a depuis douze ans, donné le moindre coup de pioche, soit à titre d'entretien, soit à titre d'exercice de fortification. Seuls les propriétaires ont, par ci par là, fait œuvre de démolition, là où le terrain en valait la peine.

L'*Instruction* de 1912 est désuète ensuite des progrès de l'armement. Elle est d'ailleurs épuisée, et n'a pas encore été remplacée.

Le « Service en campagne » de 1927, consacre trois pages sur 184 à la fortification de campagne. Le règlement d'exercice de l'infanterie, de 1930, contient une seule fois, à l'article 300, le mot : fortification !

Depuis la guerre, il n'y a plus eu de manœuvres de position de grand style comme celle de 1895 ou de la période autour de 1905. Les quelques manœuvres de ce genre qui ont eu lieu dans le cadre du régiment ou de la brigade, sont des exceptions qui confirment la règle. Les manœuvres de division d'après-guerre se font sans sapeurs et sans parc d'outils. Parfois, les sapeurs y figurent mais leurs outils servent à raboter la piste du défilé et non à creuser des tranchées. Dans les situations défensives, on se contente de travaux « supposés ». C'est évidemment moins fatigant, tant pour les méninges des dirigeants que pour les biceps des exécutants, mais c'est aussi moins instructif, tant pour les uns que pour les autres.

Nos divisions ont probablement fait de grands progrès

sous d'autres rapports ; sous celui de la fortification du champ de bataille elles ne sont certainement pas plus avancées qu'en 1895. Elles ont reperdu tout ce qu'elles avaient appris de 1914 à 1918.

Aux manœuvres de la 6^e division, en 1929, l'inspecteur, colonel cdt de corps Biberstein, a constaté que « l'instruction des chefs et de la troupe au point de vue de la fortification de campagne était insuffisante ». On n'a pas pu faire la même constatation aux manœuvres d'autres divisions en 1929 et 1930 pour la raison bien simple qu'on n'y a pas fait de fortification.

La fortification du champ de bataille joue aujourd'hui un rôle minime dans l'instruction de notre infanterie et autant que je puis en juger, dans les préoccupations de nos états-majors supérieurs. Est-ce à tort ou à raison ?

Il vaut la peine d'approfondir la question. Du fait que les champs de bataille fortifiés ont joué un rôle prépondérant en 1914-1918, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il en sera de même en 1932 ou plus tard.

Depuis 1918, bien des moyens de lutte, dont le rôle a été secondaire pendant la guerre mondiale, ont fait des progrès gigantesques, qui auront certainement leur répercussion sur l'art de la guerre en général et sur l'emploi de la fortification, en particulier.

L'aviation de bombardement, par exemple, se rit de la fortification. Si elle est maîtresse de l'air, elle peut lâcher ses bombes n'importe où. L'artillerie à longue portée peut en faire autant. Toutes nos fortifications de 1914-1918 n'empêcheraient pas les bombes et les obus d'atteindre les centres vitaux de l'arrière Berne, Zurich, Thoune, Lucerne, ni même la gare d'Olten, en pleine région fortifiée. D'ailleurs, ces fortifications, nous aurions bien de la peine à les construire et à les défendre sous la menace constante de l'aviation ennemie. Tous nos travaux seraient repérés et bombardés, tant par les avions que par l'artillerie, à obus explosifs et à gaz.

Nos réseaux de barbelé n'arrêteraient pas les chars d'assaut modernes, contre la cuirasse desquels notre balle d'infanterie est inefficace et notre obus de campagne insuffisant. D'ailleurs,

l'obstacle moderne n'est plus le barbelé, mais la zone ypéritee, infranchissable à l'assaillant, qui relève de la chimie et non de la fortification.

De là à dire : « foin des tranchées et des barbelés ! Ne nous laissons pas accrocher, mais restons mobiles ! Faisons la guerre de mouvement et pas la guerre de position » il n'y a qu'un pas.

Ce pas, faut-il le faire ? Et tout d'abord, pouvons-nous le faire ?

Il y a deux manières de procéder au mouvement en avant et en arrière. Notre neutralité nous interdit, ou à peu près, le mouvement en avant. Nos moyens sont d'ailleurs insuffisants pour aller loin. La petitesse de notre pays ne nous permettra pas de manœuvres longtemps en arrière. Donc, il faudra bien, au moins par ci par là chercher à « tenir », malgré les gaz, les avions et les chars. Et pour « tenir » il faudra bien se fortifier, comme les Belges sur l'Yser en 1914. Cela n'empêchera peut-être pas la bousculade finale ; ça la retardera en tout cas, peut-être même assez pour sauver la situation. La fortification, pas plus que le mouvement, n'est la panacée universelle ; on ne saurait cependant la passer complètement sous jambe.

D'ailleurs, qu'en pensent ceux qui ont fait la guerre ? Qu'en disent, par exemple, les règlements français d'après-guerre, rédigés par des hommes dont on ne saurait mettre en doute la compétence ?

Le *règlement de l'infanterie* française prescrit que l'instruction des recrues comprend deux stades, le premier de quatre mois, le second de deux mois. Au cours du premier stade l'homme recevra, entre autres, un premier dressage au point de vue de l'emploi des outils ; au second stage, il apprendra l'organisation du terrain. Dans cette période est prévu un exercice d'une durée de 24 à 36 heures au cours duquel les unités de combat s'enterrent avec leurs outils.

Les paragraphes 189-192, trop longs à reproduire ici, sont consacrés à l'*instruction relative à l'utilisation des outils de l'infanterie*. Il est prescrit, entre autres, que l'enseignement sera donné conformément aux prescriptions de l'*Instruction sur l'organisation du terrain* (qui correspond à notre défunte *Instruction sur les travaux de campagne*).

Or que nous dit cette Instruction :

« L'organisation du terrain s'impose dans toutes les situations offensives ou défensives...

» ...est l'un des éléments principaux que le commandement met en œuvre.

» Pour la troupe, l'organisation du terrain est un acte de combat ; le soldat est à la fois un combattant et un travailleur.

» Le travail d'organisation du terrain exige les mêmes qualités d'énergie, d'opiniâtreté et de solidarité que le combat. »

Et, mieux encore :

« Travailler, c'est encore se battre ; on fait aussi bien acte de combattant en maniant la pelle et la pioche qu'en se servant de ses armes. »

Et finalement :

« L'organisation du terrain au combat a pris une telle importance que le maniement de l'outil doit être aussi familier à tout soldat que le maniement de ses armes. *Elle doit donc occuper dans la formation des troupes de toutes armes une place comparable à celle de la pratique du tir.*

J'ignore jusqu'à quel point l'armée française applique ces principes. Je constate seulement qu'ils sont nettement posés par les Instructions officielles les plus récentes.

J'en conclus que, sans vouloir imiter servilement nos voisins, nous aurions intérêt à profiter de leur expérience, certainement plus grande que la nôtre.

Prévoir, dans les programmes d'instruction de notre infanterie, autant d'heures pour enseigner le maniement des outils que celui du fusil, serait une révolution qui choquerait nos traditions nationales et le sentiment populaire. Je n'en demande pas autant. Il est cependant nécessaire, à mon avis, de donner dans les dits programmes, une large place à la fortification du champ de bataille, sans laquelle l'habileté au tir est illusoire lorsque la cible tire aussi. Il est nécessaire également de faire, aux manœuvres, des exercices de fortification à l'échelon brigade et division. Sans cela, nos unités et nos états-majors n'apprendront jamais ce qui, à mon avis, serait en temps de guerre, leur tâche la plus importante, en même temps que la plus difficile : l'organisation d'une position fortifiée.

L.